

les différents corps de métiers dont les intérêts étaient parfois opposés. D'autre part, les organisations internationales des corps de métiers qui venaient de s'unir sous la bannière de la Fédération américaine du travail formée en 1881 combattirent à outrance les Chevaliers du Travail, qui, quelques années après, cessèrent d'être un facteur important du mouvement ouvrier de ce continent.

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.—En septembre 1873, le premier groupement national fut formé à Toronto, sous le nom d'Union Canadienne du travail, grâce à l'initiative de l'Assemblée des métiers de Toronto (maintenant Conseil des métiers et du travail du district de Toronto). Cette organisation eut sa seconde et sa troisième assemblées annuelles en 1874 et 1875, puis elle disparut ensuite au cours de la grande crise industrielle et commerciale qui sévit un peu avant 1880. En 1883, le Conseil des métiers et du travail de Toronto, sentant la nécessité pour la classe ouvrière du Canada d'avoir un organisme par l'intermédiaire duquel elle pourrait exprimer ses opinions, assumait la responsabilité de convoquer un autre congrès ouvrier, lequel se réunit à Toronto le 26 décembre; 47 délégués y prirent part. Sur la convocation du Conseil de Toronto, une seconde assemblée, avec 109 délégués, se réunit le 14 septembre 1886 et ce fut la première fois que l'on y vit représenté un groupe ouvrier étranger à la province d'Ontario. Une organisation permanente fut instituée à cette assemblée sous le nom de Congrès des métiers et du travail de la Puissance du Canada; ce nom fut conservé jusqu'en 1895. On adopta alors celui de Congrès des métiers et du travail du Canada de préférence à Fédération canadienne du travail. Depuis 1886, ce congrès se renouvela, ses séances annuelles étant restées ininterrompues et le congrès d'Edmonton, de 1927, étant le quarante-troisième. Le Congrès des métiers et du travail est l'expression du syndicalisme international de la Puissance, la masse de ses membres appartenant aux sections canadiennes des organisations internationales. Il résulte des rapports de 1927 que le Congrès encaissait la taxe per capita de 55 groupes internationaux et deux organisations nationales dont la totalité des membres canadiens, est de 105,847 répartis en 1,368 sections locales. A la fin de 1927, avec d'autres affiliations directes le Congrès comptait au total 114,362 membres répartis en 1,420 sections.

Le Congrès Canadien du Travail.—Le Congrès Canadien du Travail fut fondé le 16 mars 1927 par des organisations ouvrières qui n'étaient pas éligibles dans le vieux Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Au nombre des promoteurs de la nouvelle organisation se trouvait la Fédération Canadienne du Travail qui fut formée à la suite de l'expulsion des Chevaliers du Travail des assemblées du Congrès. Étaient aussi expulsées toutes les autres unions composées d'artisans appartenant à des métiers sur lesquels les organisations internationales réclamaient juridiction. Avec la création du Congrès Canadien du Travail, la Fédération Canadienne s'est effacée. A la fin de 1927, le Congrès Canadien du Travail comptait dix affiliations de corps centraux comptant 45,411 membres, et seize unions locales détenant de chartes directes, comptant 868 membres, ce qui fait un total de 46,279 adhérents.

Membres des organisations internationales au Canada.—A la fin de 1927 on comptait 85 organisations internationales de métiers ayant une ou plusieurs branches locales au Canada, soit quatre de moins qu'en 1926. Ces unions comptaient en tout 1,926 branches locales au Canada et 204,400 membres, une perte de 152 locaux et une augmentation de 1,868 membres comparativement à 1926. Les unions internationales de métiers représentent approximativement 63 p.c. de toute les classes de travailleurs au Canada enrôlés dans des unions ouvrières. (Tableau 2.)